

Etre infirmier au Liban

# Pourquoi le métier de cœur est-il en danger?

■ C'est un métier noble, méritant l'estime et l'appréciation. Lorsqu'on parle des infirmiers ou des infirmières, qui n'a pas en tête l'image d'une personne souriante, prenant soin des patients et prête à tout pour le guérir. Hélas, la réalité nous rattrape rapidement au Liban. Et pour cause, la profession subit des menaces sérieuses et importantes.



**M**aha a retiré son costume d'infirmière. Depuis quelques années déjà, elle chérissait l'idée de changer d'orientation. Celle qui a été infirmière au sein d'un hôpital privé à Beyrouth durant quatre ans a pris cette décision, au moment où elle a compris qu'elle sera à jamais limitée dans son domaine.

«Je savais que, dans 15 ans, je me retrouverais à faire la même chose. C'est donc à cause de mon ambition que je ne voulais plus être infirmière». Depuis, Maha s'est installée à Montréal, effectue un master en Santé communautaire et ne compte plus du tout travailler au sein d'un hôpital. Pourtant, le monde hospitalier, elle le connaît bien. «J'ai travaillé au sein du département des urgences. Une expérience très enrichissante. J'ai appris à gérer mon stress en face d'une situation médicale urgente. J'ai évolué au sein d'un groupe de travail très formateur et instructif.

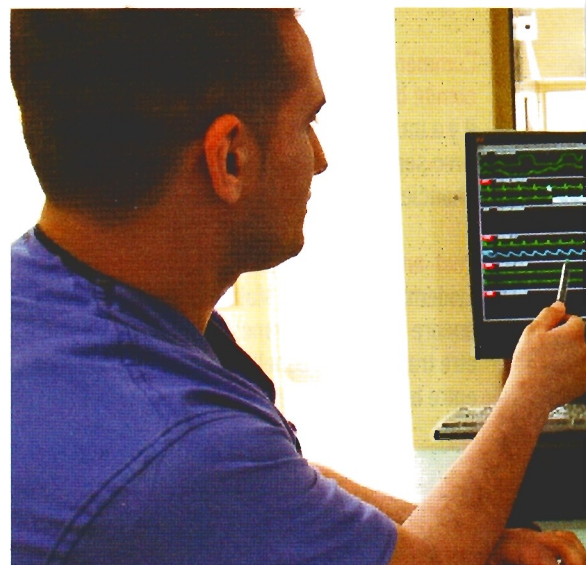
Mais j'ai fini par être déçue par cette profession ingrate». Ce que reproche Maha à son métier, c'est le stress physique et moral qu'il induit. Les horaires qui deviennent de plus en plus longs et la charge de travail beaucoup plus importante, vu le nombre restreint d'infirmières au Liban. Comme Maha,

Carmen a décidé également de ne plus exercer ce métier, et critique surtout le manque de respect qu'elle a subi de la part des médecins, des patients et de leurs familles. «Je pense que trois années, c'est le maximum qu'on peut supporter en tant qu'infirmière».

Ce qui devient épuisant, c'est que certaines

## A PROPOS DE L'ORDRE

Créé en 2002, le but de l'Ordre des infirmiers est de représenter et protéger les droits et les intérêts des infirmiers libanais, tout en veillant sur le progrès de la profession selon les normes internationales. Il travaille également pour une compensation juste, une éducation continue et une application des meilleures pratiques. Le secteur infirmier compte 9 460 adhérents à l'Ordre (81% femmes et 19% hommes), dont 82% sont sur le marché du travail.





## ENTRETIEN AVEC CLAIRE GHAFARI CHABLIT

administrations hospitalières ne recrutent plus de personnels, afin de réduire leurs dépenses. Or, raconte Maha, «cela se répercute négativement sur notre performance quotidienne. Le matériel requis et l'espace architectural, nécessaires à une bonne prise en charge des patients, manquent jusqu'à nos jours». Les deux ex-infirmières se plaignent aussi du fait que les salaires soient relativement bas. Un avis partagé par des infirmières en plein exercice de leur métier. Roula travaille depuis quatre ans au sein d'un hôpital. Elle regrette «que les infirmières ne soient pas assez valorisées moralement et financièrement». Heureusement, cela ne l'empêche pas de poursuivre dans sa vocation. «Malgré les difficultés de mon métier, j'estime que je suis en train d'acquérir une bonne expérience, un savoir médical et paramédical qui a ses avantages. Je suis satisfaite aussi d'aider des gens en difficulté et parfois de sauver des vies». Nouha, pour sa part, est une infirmière qui s'estime assez chanceuse d'exercer une profession alliant à la fois des compétences techniques et relationnelles. «Ce que j'aime bien, c'est que je me sens proche du malade. Je lui apporte mon soutien moral et psychologique». Celle qui travaille au sein d'un hôpital public depuis six ans a déjà eu l'occasion de connaître des expériences différentes, dans plusieurs autres hôpitaux libanais. «C'est sûr que, dans notre métier, on est confronté à plusieurs difficultés, mais on peut au moins être sûr d'une chose, c'est que partout où on se pose, on peut trouver facilement du travail». Georges, le mari de Nouha, est aussi infirmier et raconte comment il vit cette expérience. «Parfois, avec ma femme, nous sommes éprouvés physiquement. Mais nous avons la chance, tous les deux, d'être passionnés par ce que nous faisons. Notre satisfaction, c'est que souvent les patients sont gentils avec nous et estiment que nous avons

### Depuis que l'Ordre a été établi en 2002, quels acquis ont pu être assurés aux infirmiers?

L'Ordre n'a pas été seulement créé pour acquérir des droits. Il vise avant tout à structurer la profession, à assurer à la société libanaise des soins infirmiers de qualité. En ce qui concerne les acquis, le fait que nous ayons réussi à créer un regroupement, sous le chapiteau d'un organisme nationalement et internationalement reconnu, est une première. Aussi, nous avons tous les jours un défi, c'est de faire accéder les infirmiers/ères à l'Ordre. En effet, malgré le fait qu'il faut s'inscrire avant d'exercer la profession, on a quand même des personnes qui ne le font pas. Par ailleurs, nous avons élaboré un plan stratégique quinquennal. Nous travaillons sur la Caisse de retraites, la Caisse d'entraides et l'Assurance médicale après la retraite. Aussi, nous nous faisons représenter dans toutes les activités qui sont liées à la santé et dans l'examen national que présentent les universitaires, avant que le ministère de la Santé ne leur octroie le droit de pouvoir exercer. Le plan stratégique de l'Ordre vise également l'excellence dans l'exercice de la profession infirmière sur les plans de la pratique, de l'enseignement, de la gestion et de la recherche. Il met l'emphase sur l'importance de la mise à jour des connaissances et la nécessité de développer la formation continue.

### Les infirmiers/ères se plaignent des conditions de leur travail. Comment faire pour les améliorer?

Il n'y a pas de solution unique, puisque les problèmes ne dépendent pas seulement d'une personne ou d'une institution. Prenons par exemple l'une des revendications qu'est l'augmentation du salaire. Nous avons fixé une grille. Elle a été envoyée à tous les hôpitaux tenus de la respecter. Or, dans certains hôpitaux, les infirmiers/ères acceptent de toucher moins de ce qui a été fixé. Il faut rappeler qu'au-delà du salaire, nous voulons que les conditions soient meilleures, que les heures supplémentaires soient payées, que les jours de congé soient respectés. Tout cela ne dépend pas de nous, mais des conditions de vie au Liban. Il faut comprendre que certaines revendications sont liées à des décisions ministérielles, à des lois ou à des décrets-lois qui prennent beaucoup de temps et ne dépendent pas de nous. Ce que nous faisons au quotidien, c'est de suivre les problèmes ponctuels des infirmiers/ères. Dès que nous recevons une plainte par exemple contre un hôpital qui n'a pas respecté la grille du salaire, nous agissons directement. Aussi, nous faisons en sorte que les infirmiers/ères prennent conscience de leurs droits. Lorsqu'ils signent un contrat par exemple, ils sont appelés à prendre l'avis du conseiller juridique qui est à leur disposition.

### Quelles sont les plaintes ponctuelles que vous recevez le plus de la part des infirmiers/ères?

Dans les hôpitaux publics, avec les changements ministériels ou l'instabilité gouvernementale, des retards dans les paiements de salaires sont courants. Comme les hôpitaux ne sont pas payés, ils n'arrivent pas à payer leurs employés. Or, le salaire des infirmiers/ères n'est pas élevé pour leur permettre de tenir deux mois, sans toucher leur salaire. En ce qui concerne les hôpitaux privés et surtout périphériques, ils se plaignent d'être sous-payés et de ne pas progresser. Les infirmiers/ères demandent également le droit de suivre plus de formations continues.

### Quel a été l'impact de la campagne de sensibilisation que vous menez depuis mai dernier?

Notre campagne vise à faire connaître la profession afin d'améliorer notre image. Nous sommes partis d'un postulat selon lequel les Libanais ne savent pas en général ce que font les infirmiers/ères. Ce qu'a déjà permis cette campagne, c'est que même au sein des personnels de santé, on doit prendre conscience du rôle joué par l'Ordre. Quant aux infirmiers/ères, ils ont dit «enfin, on parle de nous». Cependant, il est encore très tôt de parler d'un impact réel. ■ PROPOS RECUEILLIS PAR P.M

bien fait notre travail». C'est cette reconnaissance qui est importante aux yeux des infirmiers/ères. Ils insistent aussi sur le respect que leur doivent les familles des patients, les médecins et qui manque dans certains cas. «Cette situation est en train d'évoluer, raconte Georges. Notre image est plus positive, mais

le chemin est encore long. Il y a encore une méconnaissance profonde de ce que nous faisons et de notre véritable rôle». C'est pour mieux faire connaître la profession, que l'Ordre des infirmiers/ères a lancé sa campagne, comme le confirme sa présidente. Une affaire à suivre. ■ PAULINE MOUHANNA

